

Synthèse de la réunion du conseil d'administration de la FEFB asbl – S 21.6.2014 – Woluwe-Saint-Lambert

Présents : Renaud Barreau, Frédéric Belva, Frédéric Bielik, Daniel Halleux, Aurore Gillet, Fabrice Grobelny, Raymond van Melsen, Claudio Piacentini, Nicolas Rauta.

Ont prévenu de leur absence : André Bréda, Pierre Van de Velde

1. Approbation du procès-verbal de la réunion du conseil qui s'est tenue le 25 janvier 2014.

Corriger : « ... infiltrer les écoles ... » par « ... proposer des espaces de formations pour les enseignants... »
Le PV est approuvé

2. Espace de stockage web et archivage

Louer un espace de stockage web dans le cloud Google Drive au prix de 1,99 \$ par mois.

Y stocker :

- Backups glissants des bases de données 2x par semaine (FRBE-KBSB, FEFB, FORUM)
- Softwares et utilitaires de développement
- Fichiers sources de PairTwo, ChessManager, Dbf2Sql, CalcElo, ...
- Logos, documents,...
- Documentation Drupal
- Notes (importantes) diverses concernant mes propres et nombreuses manipulations dans mon travail quotidien
- PionsF
- Rapport CA et AG

Aurore Gillet aura un accès pour y stocker les documents « Jeunesse ».

3. Résultats des divers tournois de la FEFB

Voir le rapport du Directeur de Tournoi en annexe.

Interclubs FEFB 2015 :

Les clubs hôtes seront Fontaine, Marche, Liège et Leuze.

Ans n'est pas diligent dans la restitution des ensembles de jeux prêtés par la Fédération. Le DT prend contact avec Ans.

Concernant les ensembles de jeux et leur stockage, le CA décide de rembourser l'armoire de rangement achetée par Aurore Gillet.

Individuels 2014 :

Monsieur Michaël Geuquet inscrit au tournoi ne s'est pas présenté à la 4e ronde. Il n'a pas prévenu de son absence. Il n'a pas d'antécédent.

Le CA souhaite l'entendre. Il décide de le convoquer à la réunion du 6 septembre. Le secrétaire lui envoie un courrier.

4. Délai pour la désignation de candidats aux tournois de l'AIDEF.

Lorsque qu'un joueur sera désigné pour participer aux tournois de l'AIDEF, un délai ferme sera posé. Dépassé ce délai, la désignation sera opérée à la discrétion du CA.

5. État des activités pour la jeunesse.

Voir le rapport de la Directrice de la jeunesse.

Mieux travailler la formation des jeunes.

Pour le club des 7, inviter les élo suivants si désistements.

5 administrateurs s'occupent de la jeunesse.

Frédéric Belva et Frédéric Bielik sont délégués « Le jeu d'échecs à l'école ». Le CA décide de leur remettre la gestion des interscolaires en écolage en 2014-2015 et en autonomie dès 2015-2016.

Désigner la personne de contact.

Une formation « Le jeu d'échecs à l'école » destinée aux enseignants du fondamental est programmée par la FOCEF fin août. Elle sera dispensée par Aurore Gillet si le nombre d'inscrits est suffisant.

6. Dernières règles de la FIDE, nos tournois et le vade mecum.

Publier sur le site internet les règles qui changent.

Annoncer sur le site qu'un nouveau vade mecum incluant les nouvelles règles FIDE est disponible au prix de 10,00 €

Envoyer le vade mecum aux :

- administrateurs & membres d'honneur
- présidents de cercle
- arbitres qui le demandent

7. Perception des cotisations : proposition de la FRBE asbl.

- Ne plus créer de factures pour les cotisations mais seulement faire la vérification des paiements
- Un cercle qui fait 5 affiliations aujourd'hui doit payer, dans la foulée, les cotisations (FRBE + FEFB) à la FRBE avec la communication "n°cercle + cotisations + date d'affiliation"
- Si dans les 7 jours qui suivent les affiliations, le paiement intégral n'est pas reçu, il supprime les affiliations et

le président du club recevra un mail "modification d'un joueur".

- En fin de mois, il paie les fédérations et les ligues.
- La mise en œuvre de ce mécanisme se ferait dès le 15/09/201

Le Président du CA procède au vote : 8 pour – 0 contre – 1 abstention

La proposition est acceptée.

Remarque : penser aux cas particuliers.

Par exemple : « Qu'en est-il d'un joueur non affilié qui participe à un tournoi non comptabilisé à la FIDE? Actuellement, il est affilié d'office. Avec le nouveau système, si sa cotisation n'est pas payée endéans les 7 jours il sera radié. C'est absurde.

8. Assurances : proposition de la FRBE asbl.

La proposition est refusée.

Prochaine réunion – samedi 6 septembre à 14h00 – Namur ou Alma

Frédéric Bielik – P 24.06.2014 – bielik.frederic@gmail.com – 0496 234 642